

FST Médecine du Sport

Pr Patricia Thoreux, Dr Maxime Pivot

CoFEMER

DES Médecine Physique et Réadaptation

Toulouse, 25 – 26 Novembre 2021

FST : ce que vous devez savoir...

des textes réglementaires à leur mise en œuvre

Benoît SCHLEMMER

UNIVERSITÉ
PARIS
DIDEROT

ASSISTANCE
PUBLIQUE
HÔPITAUX
DE PARIS

ars
Agence Régionale de Santé
Île-de-France

FST... T = transversales

- Champ de compétences additionnel, partagé par plusieurs spécialités (DES) et donc par plusieurs métiers
→ approfondissement/extension du champ d'exercice dans le cadre de la spécialité d'origine
- Étudiants de différents DES d'origine
- Formation parfois portée par plusieurs disciplines universitaires
- **Mention associée à la délivrance du DES (et non diplôme individualisé)**
- Accessibilité en FC : modalités ?
 - Après plusieurs années d'exercice
 - Projet professionnel individuel : non encore mis en place

FST : régulation des effectifs

Une géométrie variable...?

- Besoins de santé ?
- Capacités de formation ?
- Contraintes budgétaires
 - DES « courts » (3 et 4 ans) : **1 année supplémentaire** de formation (Phase II / avant Dr Junior)
 - DES longs (5 et 6 ans) : FST incluse dans les semestres du DES

Régulation des FST : quelles pistes ?

Une géométrie variable...?

- FST « non régulées » (hors capacités de formation) : douleur, soins palliatifs, nutrition, pharmaco-thérapeutique, addictologie, sport.....
- FST « régulées » (objectifs à 3-5 ans) : cardio péd. et cong., oncologie, chir. Main, urgences pédiatriques, médecine scolaire...

FST : memento

- Une option OU une FST
- Deux candidatures consécutives possibles
- Entrée **sous le contrôle du coordonnateur du DES de l'étudiant** → commission locale de la spécialité
- Organisation LOCALE des FST +++
 - Arbitrage entre candidatures par directeur d'UFR
 - Offre de formation / mobilité étudiante
 - Formation théorique ET pratique
→ Stages / Agrément dit « fonctionnel »

« La commission locale de coordination de la spécialité établit une liste de classement, par formation spécialisée transversale, des étudiants candidats et la transmet au pilote de la formation spécialisée transversale concernée. Ce dernier, en concertation avec les coordonnateurs locaux des spécialités auxquelles appartiennent les étudiants classés, transmet au directeur de l'unité de formation et de recherche compétent la liste des étudiants susceptibles d'être autorisés, tous diplômes d'études spécialisées confondus, à suivre la formation spécialisée transversale concernée »

20 décembre 2017 - JOURNAL OFFICIEL DE LA
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - arrêté du 27/11/2017

FST : memento

- Une option OU une FST
- Deux candidatures consécutives possibles
- Entrée sous le contrôle du *coordonnateur* du DES de l'étudiant → commission locale de la spécialité
- Arbitrage entre candidatures par directeur d'UFR
- Offre de formation / mobilité étudiante +++
- Formation théorique ET pratique
→ Stages / Agrément dit « fonctionnel »

Etat actuel des agréments de stage

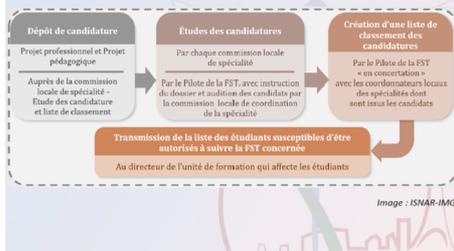
- Internat « ancien régime »
 - Internat « R3C » :
 - Décret du 25/11/2016 et art. 32 de l'arrêté du 12/4/2017, modifié par l'arrêté du 27/11/2017
 - 3 phases de formation 3^{ème} cycle - 3 niveaux d'agrèments
 - « L'agrément atteste du caractère formateur du lieu de stage ou du praticien-maître de stage des universités pour l'accueil en stage, tel que prévu par les maquettes de formation, des étudiants de troisième cycle inscrits dans les spécialités, options et FST pour lesquelles il est accordé »
 - Agrément principal – Agrément complémentaire
 - Agrément fonctionnel pour option et FST
 - Double-agrèments : DES-option et DES-FST (et triple-ou quadruple-agrèments...)
 - *Cas particuliers des services de médecine du Sport*
 - En commission d'agrément, avec pilotes de FST pour les FST
 - Soit sur dossier de demande de l'agrément fonctionnel
 - Soit par décision « à tout moment » de la commission statuant sur agrément principal ou complémentaire
 - Soit dans la continuité d'un agrément de DESC 1 ou DESC2
- Une démarche sous responsabilité universitaire**

Impératifs 2019

- **Agréments actuels = DES ou DESC**
 - Agrément principal et agrément complémentaire
 - pour 5 ans
 - ou agrèments → 2019 : à prolonger ? (sauf si problème)

→ Textes réglementaires à ajuster ? (→ DGOS)
- **Agréments pour options et FST** : campagne 2019, en fonction des besoins de formation
 - Dimensionnement ?
 - Concertation entre coordonnateurs de DES et pilotes FST +++
- Commissions d'agrément annuels pour soumission nouveau terrain de stage

Processus de sélection



Ce qu'on ne sait pas encore...

- Les *numerus clausus* de chaque FST
- Les modalités d'étude des dossiers de candidature par la coordination de médecine générale
- Les modalités de choix de stage de FST
- L'accès à une FST en mobilité et en formation continue

Modalités d'exercice professionnel

1. MPR Appareil Locomoteur et « Sport »
 - Centre de rééducation fonctionnelle (ex : Cap Breton)
 - Installation en ville : consultation de traumatologie du sport / cabinet de MK
2. MPR et Médecins du sport (médecins équipe, centres nationaux, fédérations)

Il y a de multiples façons d'exercer la médecine du sport

Valeur ajoutée de la FST / DIU et Capacité : Stages à plein temps